

Déclarations et Discours

Nº 80/8

NÉCESSITÉ DE S'ATTAQUER D'URGENCE AU PROBLÈME DES PLUIES ACIDES

Discours de l'honorable John Roberts, ministre de l'Environnement, prononcé lors de la conférence de l'Association pour l'assainissement de l'air, Montréal, le 23 juin 1980

...Il m'est fort agréable de m'adresser à un auditoire sans avoir à m'étendre sur le fait que la pollution atmosphérique et la qualité de l'air ont considérablement changé au cours des quinze dernières années. Nous, c'est-à-dire le Canada et les États-Unis, nous sommes attaqués aux formes les plus évidentes de pollution atmosphérique et avons connu un succès mesurable.

Au cours des années 60 et 70, nous avons enfourché notre cheval de bataille et comme Saint-Georges, avons combattu les dragons. Aujourd'hui, nous nous comparons davantage à Don Quichotte qu'à Saint-Georges. Nous savons que nous devons lutter contre un ennemi beaucoup plus subtil et insidieux que nous l'avions prévu.

En relevant les défis des années 60 et 70 et à mesure que nous résolvions les cas de pollution flagrante et localisée, il est apparu de plus en plus évident qu'il nous fallait nous pencher sur le problème fondamental de l'utilisation et de la gestion des ressources, dont la pollution est en grande partie le symptôme. Nous nous sommes rendu compte de la nature persistante de certaines substances chimiques et de leurs conséquences sur la santé, même à faibles concentrations, conséquences qui ne sont pas toujours immédiatement apparentes.

Selon moi, c'est au cours des années 80, c'est-à-dire de la présente décennie, que nous déciderons, chacun pour soi et en tant que pays, de concilier désormais les besoins de la population et ceux de l'environnement plutôt que de les opposer.

Nous pouvons jouir à la fois d'un environnement sain et d'une économie florissante. Je sais que certains sont pessimistes et soutiennent que l'industrie n'est pas intéressée, que la science ne trouve pas les solutions nécessaires, et que les gouvernements n'ont pas la volonté de lutter contre la pollution atmosphérique lorsqu'il s'agit d'appliquer des règlements qui réduisent la marge de profits de l'industrie. Je ne partage cette opinion, et vous non plus d'ailleurs ou vous n'auriez pas pris la peine de participer à cette importante conférence de l'Association pour l'assainissement de l'air.

Je ne veux pas ici minimiser les problèmes auxquels nous devons faire face. Ces graves problèmes exigeront toute notre détermination et notre perspicacité.

Nous tous, ici présents, connaissons bien ces problèmes, mais je m'en tiendrai à celui qui me préoccupe le plus.

J'entends par là l'urgente nécessité de lutter contre les émissions acidifiantes provenant de sources canadiennes et américaines. Les précipitations acides représentent l'un des problèmes de pollution les plus graves auxquels nos deux pays sont confrontés. A ce sujet vous me permettrez de retirer mes gants et de souligner certaines réalités, d'autant plus que l'auditoire se compose en majorité d'Américains.

Au moment même où je vous parle, pour des milliers de lacs canadiens, et de nombreux lacs américains, s'entame un processus qui, si nous ne réagissons pas promptement, tant au Canada qu'aux États-Unis, semble aussi inévitable que le lever du soleil. Vous le connaissez. Il s'agit de la baisse du pH, de la hausse de l'acidité. Le processus en est simple. Nous savons que la pluie est entre dix et quarante fois trop acide. Nous savons aussi que le caractère géologique des lacs affectés, insuffisamment tamponnés, entraînera leur acidification, à brève échéance. Une acidité mesurée à pH 5, ce qui est peu, empêchera ces lacs de soutenir une vie aquatique normale, y compris le poisson, base d'industries touristique et commerciale. Déjà en Ontario, où les régions sensibles sont beaucoup moins nombreuses qu'au Québec et, proportionnellement, dans les Maritimes, 140 lacs sont là pour prouver la véracité de mes dires. Les refuges du saumon de l'Atlantique n'échappent pas au fléau. Je pourrais vous faire visiter de nombreux lacs décimés, non à cause des méfaits de la nature, mais de ceux de l'homme.

Aux États-Unis, le nombre de lacs affectés est encore plus grand et, dans l'ensemble de nos deux pays, la liste s'allonge. Nombre de ces lacs contiennent des quatités croissantes de métaux lourds. J'apprends même que ces métaux causent souvent la mort des poissons. Ces métaux sont présents parce que l'acidité élevée des pluies les immobilise, les lessive du sol et les entraîne dans les cours d'eau. Certains parlent de chauler les lacs pour équilibrer le pH et prévenir l'acidification. En certains cas, il peut s'agir d'un colmatage temporaire. Pourra-t-on, cependant, rendre au lac sa composition chimique originale? Nos expériences nous indiquent que non, et l'ensemencement de certains lacs ainsi chaulés a échoué. Il s'agit là de dommages irréversibles. Quel héritage pour nos enfants!

Et qu'en est-il du sol mouillé par les pluies acides ou soumis aux dépôts secs que certains disent plus destructeurs encore? Leur composition se modifie aussi. A cet égard, les seules mésententes qui subsistent au sein de la communauté scientifique ont trait aux effets des changements et la plupart touchent l'acuité et la vitesse des effets néfastes sur la croissance de la végétation. La croissance de la végétation, expression anodine à première vue. Pourtant elle affecte, entre autres, nos forêts, base de la plus importante de nos industries. Cette industrie doit déjà relever le défi posé par les nouvelles exploitations forestières du sud des États-Unis où les arbres croissent plus rapidement grâce à la clémence du climat. Devrons-nous, en outre, faire face aux désavantages qu'ajoutent, par notre faute, les pluies acides?

En Europe, l'OCDE se disait récemment d'avis que les pires effets des pluies acides affecteraient non pas les lacs et les forêts, mais les immeubles et la santé humaine. Nous en savons moins à ce sujet que sur les lacs, mais pareilles assertions ne me réconfortent en rien. La détérioration des immeubles n'apparaîtra pas soudainement: elle semblera imperceptible, imprécise sauf dans le cas de monuments de valeur. Néanmoins, si les prévisions d'études préliminaires s'avéraient, il pourrait en coûter des sommes prohibitives aux gouvernements canadien et américain pour entretenir les édifices.

Et que dire maintenant de la santé? Ma collègue, Mme Monique Bégin, ministre de la Santé et du Bien-être social s'en inquiète suffisamment pour avoir entrepris une vaste étude sur les effets possibles des pluies acides sur la santé. En Grande-Bretagne, un récent rapport sur les dangers du plomb pour la santé concluait que le principal danger de ce métal pouvait découler de son absorption à la suite de la dissolution partielle des tuyaux de plomb dans les eaux acides de l'Écosse. De quoi résulte l'acidité de ces eaux? Sûrement, en partie, de l'acidité des pluies entraînées dans des lacs et cours d'eau mal tamponnés. Les Écossais doivent composer avec des eaux douces, semblables à celles du Bouclier canadien. Au Canada, la plupart des centres urbains puisent leur eau potable de sources plus dures, mieux tamponnées. Mais qu'en est-il de la ville de New-York? De l'évolution du pH de ses réservoirs? Je n'irais pas jusqu'à comparer la situation de l'Écosse à la nôtre, ne serait-ce qu'à cause de l'emploi plus rare, ici, du tuyau de plomb. Toutefois, il est bon de se demander quels autres métaux peuvent se retrouver dans nos eaux et quels en sont les effets.

Après avoir abordé les effets des métaux lourds, je me dois de souligner que les experts s'inquiètent surtout des dangers pour la santé de l'inhalation de fines particules. Il s'agit d'un tout autre domaine. On se préoccupe principalement des effets qui pourraient affecter les personnes qui souffrent de troubles respiratoires. Des recherches additionnelles s'imposent, les discussions se poursuivent mais ainsi en va-t-il des pluies acides.

Nous savons que l'acidité croissante des pluies et des dépôts de particules résulte de la présence de sulfates et de nitrates (suivant un rapport de 70 p. cent et de 30 p. cent respectivement) dont les précurseurs sont l'anhydride sulfurique (SO₂) et les oxydes d'azote (NO_x). Tous ne s'entendent pas sur les transformations subies par ces produits dans l'atmosphère, mais les discussions touchent surtout les oxydes d'azote. Nous savons, toutefois, que les hautes cheminées destinées à alléger la pollution locale ne font que transporter plus loin le SO₂ et les NO_x et, dans le cas du premier, permettent sa transformation en sulfates acides. Nous connaissons les sources de ces émissions polluantes dans nos deux pays. La modélisation climatique est une science relativement nouvelle, et les discussions se poursuivent quant à la précision de tel ou tel calcul sur le mouvement ou la transformation des polluants. De mon point de vue, ces controverses ne semblent s'attacher qu'à des détails, à savoir les retombées d'émissions d'une source donnée, en un point précis. Personne ne doute du fait que ces émissions atteignent l'atmosphère, se déplacent à distance et retombent sous une force acide. Nous savons aussi que plus de la moitié des précipitations acides enregistrées au Canada nous viennent des États-Unis.

Il n'existe donc qu'une solution. Nous devons réduire rigoureusement les émissions acidifiantes dans nos deux pays. Les techniques pour le faire existent, me dit-on. Un seul obstacle: le coût. Qu'en coûtera-t-il, et à qui?

Au Canada, nous étudions instamment la question, non pas pour nous décider d'agir, mais pour choisir les meilleurs moyens de faire le travail. Le gouvernement de l'Ontario a déjà pris des mesures en abaissant de 1 100 tonnes sous le niveau de tolérance actuel les normes d'émissions qui concernent l'INCO et en lui ordonnant de réduire d'encore 25 p. cent d'ici deux ans. Tout ne s'arrête pas là. Un organisme mixte

Canada-Ontario mettra au point des normes d'émissions beaucoup plus rigoureuses qui s'appliqueront au cours de la décennie. Nous voulons aussi exercer des pressions sur d'autres pollueurs importants, soit les fonderies et les usines thermiques. En d'autres termes, nous sommes en marche. J'ajouterai qu'une fonderie, actuellement en construction à Timmins (Ontario), épurera ses émissions de 97 p. cent de leur contenu de SO₂.

Au contraire, les États-Unis ne se contentent pas de prévoir des augmentations importantes de SO₂ et d'énormes hausses de NO_x, mais en outre, ils mettent tout en oeuvre pour qu'elles se produisent. Je me rends parfaitement compte que mon collègue américain, Doug Costle, déplore cette situation autant que moi-même. Toutefois, il lui faut l'appui du peuple américain pour que son intervention ait assez de poids pour renverser la vapeur. L'inconscience de l'Américain moyen au sujet des pluies acides nous inquiète grandement. Nous envisageons donc sérieusement de distribuer des feuillets informatifs aux touristes qui passent la frontière en provenance des États-Unis. Le thème n'est pas encore choisi. Peut-être y aurait-il lieu d'inviter nos voisins à "prendre du poisson et à visiter nos forêts avant qu'on en perde la mémoire".

Le Canada et les États-Unis se sont engagés à conclure un accord pour régler le problème. J'ai le sentiment qu'un accord vraiment efficace mettra encore du temps à se réaliser. Cette lenteur tient au fait que le pouvoir politique aux États-Unis ne se sent pas assez fort pour légiférer sur une réduction importante et immédiate des émissions de SO₂ et de NO_x. Nous pressons donc nos voisins du Sud de conclure avec nous une entente intérimaire pour appliquer de part et d'autre les lois et règlements existants dans le but de réduire encore plus les émissions pendant que se négocie l'accord cadre.

D'aucuns s'opposent à une intervention unilatérale immédiate du Canada. Ils font valoir qu'il serait idiot d'imposer des contrôles coûteux aux Canadiens tandis que les émissions en provenance des États-Unis combleraient le vide que nous aurions créé. Cet argument ne tient pas compte de la localisation de certaines de nos sources d'émissions les plus importantes. Il ignore, en conséquence, le soulagement que de telles mesures pourraient apporter à certaines régions particulièrement vulnérables. Néanmoins, je trouve que cette opinion a suffisamment de mérite pour exiger que les États-Unis opèrent des réductions d'importance égale de leurs propres émissions. Je m'exprimerai sans ambages, il n'y a pour moi aucune raison pour que les écosystèmes du Canada — et je serai encore plus direct — que la population du Canada (les propriétaires de terrains de camping, les guides de pêche, les pêcheurs de profession, les bûcherons, les travailleurs de la forêt, les propriétaires et locataires d'édifices et, peut-être aussi, les asthmatiques et les autres personnes souffrant de troubles respiratoires) aient à compenser les tarifs réduits d'électricité dont jouissent les États producteurs de charbon du mid-ouest, lesquels tarifs sont bien inférieurs à ceux que paient les États de la côte est.

Certains Canadiens ont émis des propos bien sombres en faisant référence à l'agression de l'environnement. Pour ma part, je condamne catégoriquement cette expression qui implique l'intention délibérée de faire du tort. Il n'y a assurément aucune malice chez nos voisins d'où nous viennent les pluies acides et certainement pas chez nous qui leur

en renvoyons des quantités moindres. La situation résulte d'une incompréhension fondamentale des conséquences de ce qui a déjà semblé être un moyen économiquement valable de contrôler les émissions des cheminées élevées dispersant les composés toxiques à une certaine altitude. Or, nous avons négligé d'intégrer dans notre équation les coûts latents, œux des dommages infligés à des intérêts lointains. Nous savons maintenant que de telles mesures étaient inadéquates et je félicite les États-Unis qui ont institué de nouvelles normes de contrôle à la source dans leurs nouveaux standards d'émissions à la source pour le SO₂ que dégagent les usines thermiques. Je voudrais voir de telles normes s'appliquer également aux NO_x , particulièrement en ce qui a trait aux projections s'appliquant aux émissions de ces polluants. Cependant, le véritable défi est d'appliquer le même principe aux sources existantes. J'ai la conviction que le peuple américain, ayant compris le tort qu'il fait à son voisin et qu'il se fait à lui-même, relèvera le défi avec la même détermination qu'il a apportée il y a dix ans à l'orée de ce que certains appellent l'ère de l'environnement. Il est encore temps de sauver un grand nombre de lacs et de réduire certains effets des pluies acides dont j'ai parlé. Mais le temps presse. Nous aurions dû commencer il y a plusieurs années.

Je vous demande avec instance, à vous les professionnels de la pollution atmosphérique, de rapporter ce message chez vous. Nous avons résolument entrepris, au Canada, l'immense tâche de remédier aux pluies acides. Nous invitons les États-Unis à en faire autant.